

INNOVATION

Accante est né au FabLab

Spécialisé dans l'impression 3D, Accante développe de véritables innovations technologiques.

L'ESSENTIEL

- **Qui ?** Stéphane Watré, 57 ans, directeur général et co-fondateur d'Accante. François Damay, 49 ans, président et associé.
- **Quoi ?** Accante, bureau d'études spécialisé dans l'impression 3D.
- **Où ?** 89 rue des Tertres à Marquise.
- **Quand ?** Entreprise créée en juin 2016.
- **Les emplois ?** Quatre salariés.

Quel est votre cœur d'activité ?

Stéphane Watré, directeur général et cofondateur d'Accante :

« Accante est un bureau d'études spécialisé dans l'impression 3D. Notre activité initiale est la création et la commercialisation d'un accessoire pour imprimante 3D, un capot. »

Qui est derrière Accante ?

« Nous sommes deux co-fondateurs, avec François Damay qui est donc également président et associé ; tous les deux passionnés de la fabrication numérique, d'impression 3D. Son épouse, Marie, est directrice administrative. »

Quels sont vos parcours respectifs ?

« Mon associé est orthodontiste, et il est aussi un inventeur ! Notre binôme fonctionne très bien, lui c'est le créatif. Moi, je m'occupe de la gestion d'entreprise, du côté commercial. J'étais conseiller entreprises à la CCI, et ma mission était centrée sur les nouvelles technologies. J'étais à l'initiative du Fablab, c'est là que j'ai rencontré François. »

D'ailleurs le début de votre activité s'est fait au FabLab de Calais ?

« Oui. On y a réalisé nos premiers prototypes. Sans le FabLab, je ne sais pas si Accante existerait. »

Comment est née l'idée d'un capot pour imprimante 3D ?

« Nous avons constaté ce manque avec François. La recouvrir permettait d'abord une amélioration de l'impression. On a partagé cela avec les distributeurs. Quand on a envoyé le premier prototype, on a vu qu'il y avait une réelle demande. »

Qu'est-ce qui a engendré une telle réussite ?

« Les imprimantes 3D ont un gros défaut : la matière fusionnée est très polluante. Une étude sortie en 2015 a mis en avant la présence de particules ultrafines, qui, quand elles entrent dans le corps humain, peuvent provoquer des cancers. Nous avons ajouté un filtre à particules, c'est ce qui nous a permis le développement qu'on connaît aujourd'hui. Nous avons rencontré des distributeurs européens au 3D Print show à Paris, dont le numéro 1 de la distribution en France, Hava 3D. Ça a tout changé pour nous ! »

Il y avait une réelle demande de la part des distributeurs, ils avaient décelé ce besoin. Pourquoi n'ont-ils pas créé ce capot avant ?

« Ce qu'on ne savait pas, c'est que l'enfermement de l'enceinte de chauffe était couvert par un brevet. Nous, nous avions inventé un capot vendu en kit, c'est le client qui le monte. De cette façon, on fournissait d'après le fabricant d'imprimante une solution qui évite d'entrer dans le champ du brevet. C'est un joyeux hasard. »



Les innovations techniques sont régulières chez Accante.

Vos ventes se sont très vite développées.

« Nous sommes passés de 10 à 15 capots par semaine, à plus d'une centaine. Aujourd'hui, 8000 à 9000 capots ont été commercialisés. Alors il a fallu se structurer. »

Votre créneau, c'est l'innovation technologique ?

« Oui. Le capot était la première. On essaye d'appliquer cela dans d'autres domaines. Nous avons deux autres prototypes dans le domaine médical. »

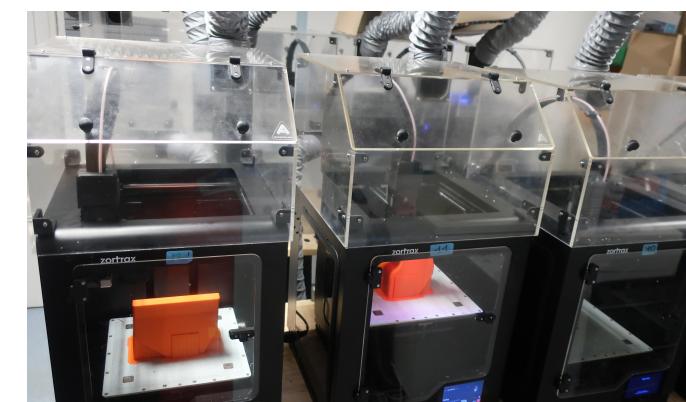
Vous êtes désormais accompagné par le Réseau Entreprendre, dans la catégorie Booster

« Nous arrivons à un moment où l'on a besoin du regard de chefs d'entreprise aguerris, on ne veut pas être seuls. Ça va nous permettre de développer Accante. »

Des embauches sont-elles prévues ?

« Par la suite, nous envisageons des embauches : ingénieurs, techniciens, peut-être quelqu'un au marketing, un designer. »

Un orthodontiste derrière les inventions



Les nouveaux outils simplifient la tâche des utilisateurs.

De nouveaux outils facilitant la vie, le travail, simplifiant les tâches. Des inventions à la fois « rentables, atypiques, et avec de l'intérêt ». « Trouver des astuces pour le quotidien », résume François Damay, orthodontiste de profession. Il est l'homme créatif d'Accante. « L'inventeur », comme le décrit son associé Stéphane Watré. Ce côté créatif, toujours à la recherche d'inventions diverses, est « une façon de penser ». « Il a toujours été comme ça », commente son épouse Marie, indiquant qu'il possède « un cahier spécial » avec des tas d'idées d'innovations.

Des innovations dans le domaine médical bientôt sur le marché

Après la création de capot pour imprimante 3D, deux innovations sont sur la rampe de lancement, dans le domaine médical cette fois. L'Orthobox est prête, tout comme un système original pour la découpe d'alineurs dentaires. En 2016, François Damay a inventé « un procédé pour poser des bagues, il l'a testé en cabinet et a déposé un brevet », souligne Stéphane Watré. Cette invention permet de faire la pose seul, sans l'assistante. L'Orthobox est une boîte dans laquelle les bagues sont enroulées par avance. « Autre effet positif : avec l'Orthobox, l'assistante n'est plus obligée d'être présente pendant la pose, c'est une sécurité supplémentaire face à la Covid-19 », détaille encore le directeur général d'Accante. « Nous sommes dans la dernière phase de réalisation de prototype, on en a fait une quarantaine ! Elle sera sur le marché dans les mois à venir », rappelle le père de cette innovation.

Chez Accante toutes les inventions ont pour but « d'en créer des marchés », rappelle François Damay. « Notre but c'est de ne pas s'arrêter, de concevoir des produits, de les prototyper... » D'une autoentreprise, elle est devenue une SAS basée à la pépinière d'entreprises à Saint-Léonard. En janvier Accante s'est installée à Marquise. Aujourd'hui, ses deux prochaines innovations sont dans les starting-blocks.



Marie Damay, directrice administrative, Stéphane Watré (à droite), directeur général et cofondateur d'Accante, François Damay, président et associé.